

Les inégalités à l'école

Déclaration du groupe des Entreprises

Le grand mérite de cet avis est d'avoir bien identifié que les inégalités constatées au collège et tout au long de leur cursus trouvent leurs origines dès la maternelle et à l'école primaire et qu'il est plus efficace et moins coûteux pour la société d'essayer de les compenser dès le départ.

Il démontre dans son ensemble que la grande complexité du sujet dépasse la question des seuls moyens matériels.

Compte tenu des contraintes budgétaires qui se posent et des sommes en jeu, il faudrait que les réductions d'effectifs par classe proposées s'effectuent à budget constant, c'est-à-dire en diminuant les effectifs des établissements situés dans des zones prioritaires sans hésiter à augmenter les effectifs des autres établissements. D'autant que sur de longues périodes comme entre 1980 et 2009, la chute des effectifs d'élèves dans le premier degré (- 650 000) accompagnée d'un maintien peu ou prou des effectifs d'enseignants ne s'est pas traduite par une amélioration de la performance de notre système éducatif.

Les pédagogies utilisées doivent être différenciées pour gérer l'hétérogénéité des élèves si on ne veut pas laisser de jeunes talents au bord de la route, ni laisser certains jeunes débiter leur vie par un sentiment d'échec ou de mise à l'écart. En ce sens, il serait intéressant de mettre en place une organisation du travail et des dispositifs didactiques qui placent chacun dans une situation optimale pour apprendre : nos voisins européens réussissent en la matière, pourquoi pas nous !

Le groupe des entreprises regrette cependant que l'avis n'ait pas été plus loin sur certains points. En effet, depuis trop longtemps, le chômage des jeunes en France et en particulier le chômage des jeunes non-diplômés, est une terrible spécificité tellement injuste qu'elle menace notre cohésion sociale. A l'évidence, notre système éducatif et de formation n'a su y remédier.

L'Éducation nationale ne doit pas maintenir en échec scolaire des jeunes (précédemment en difficultés à l'école primaire) tout au long des 4 années de collèges pour, in-fine, les laisser quitter le système sans aucune solution.

Ces jeunes sortent du système scolaire obligatoire avec un sentiment d'échec important, voire d'exclusion de notre société. Il conviendrait pour ceux qui ont des difficultés avec l'apprentissage des savoirs de façon scolaire, qu'ils soient rapidement orientés vers des diplômes, en adéquation avec leurs aptitudes qu'ils puissent réaliser des stages en entreprise de façon précoce et volontaire afin de réfléchir à leur future orientation professionnelle.

Parallèlement, il conviendra de revaloriser, auprès des enseignants, les métiers accessibles après un CAP afin qu'ils puissent, à leur tour, délivrer un message positif aux élèves, ce qui n'est pas forcément le cas aujourd'hui...

Enfin un regret : la problématique des rythmes scolaires et du temps de travail des enseignants n'a pas été suffisamment évoquée et des propositions innovantes demandant des diagnostics, fixant des objectifs et mettant en place des plans d'évaluation n'ont pas vu le jour.

Les entreprises ont besoin de jeunes, qui ont appris à l'école des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire transférables dans les entreprises.

Parce que l'éducation est un sujet d'intérêt national majeur et que les propositions émises servent cette cause, le groupe des entreprises a voté l'avis.